

## CONFERENCE

### AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Sous le haut patronage de MM les Sénateurs du Cantal,  
M. Pierre JARLIER et M. Jacques MEZARD

Jean Claude MAGRIN  
Président de l'Aurillacoise  
Président des Anciennes et des Anciens  
des Lycées d'Aurillac

Roger VIDAL  
Président de la Veillée d'Auvergne  
et du Massif Central

avec le concours de la Fédération des Amicales du Cantal

accueilleront **vendredi 23 mars 2012**  
à 18 heures, en la salle MONNERVILLE

**M. Joël FOUILLERON,**  
Professeur émérite de l'université de Montpellier

Thème de la conférence :

### **Georges POMPIDOU à la rencontre Du Cantal et des Cantaliens**

Connu de tous nos adhérents, en particulier après ses remarquables conférences en mars 2007 sur "Le mystère des vierges noires", et l'an dernier sur "Les Princes de Monaco et l'Auvergne", Joël FOUILLERON nous rappellera cette fois ci, dans le cadre des manifestations marquant le centenaire de la naissance de Georges POMPIDOU, les liens étroits qui reliaient l'ancien Président au Cantal et à ses habitants.

A l'issue de la Conférence, les personnes souhaitant prolonger la soirée sont conviées à un dîner autour de l'orateur au restaurant du Sénat.

---

#### **Important.**

Pour des raisons de sécurité inhérentes au Palais, il est instamment recommandé :

- de se présenter à l'accueil, au 26 rue de Vaugirard, **dès 17heures 30.**
- de se munir d'une pièce d'identité.

#### **Réservation : consulter feuille annexe jointe.**

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

#### **Pour se rendre au Palais du Luxembourg.**

**R.E.R. B** : Gare du Luxembourg. **Métro** : St Sulpice – Odéon. **BUS** : 89 – 58 – 84

**Parking** : Place St Sulpice.

## RESERVATION

Vendredi 23 mars 2012  
Conférence au Palais du Luxembourg

M., Mme .....  
(Nom et Prénom)

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Email .....

Assisteront : 1) à la conférence et au repas

Nombre de personnes : ..... x 60 € = ..... €.  
(moins de 35 ans : 30 €.)

2) à la conférence seule

Nombre de personnes : ..... x 10 € = ..... €.  
(moins de 35 ans : 5 €.)

.....

Pour des raisons d'organisation, il est indispensable de retourner le bulletin d'inscription ci-dessus, accompagné du chèque correspondant à votre participation aux frais, libellé au nom de "L'Aurillacoise", avant le 17 mars 2012, à

**Jean Claude MAGRIN, 9 bis rue des Cours Communes, 92380 GARCHES.**

( tel. : 01 47 01 04 81; 06 65 05 74 44. Email: magrinjc@club-internet.fr )

.....

## COTISATIONS 2012

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2012, faites le rapidement, en vous souvenant qu'une association ne peut couvrir ses frais généraux (affranchissement postal, papeterie, etc.) que grâce aux cotisations de ses membres. Par avance, merci.

Mme, Mle, M. ....  
(rayer la mention inutile)

adhérent à "L'AURILLACOISE" et versent leur cotisation 2012,

soit ..... x 20 € = ..... €,

moins de 35 ans : 10 €,

par un chèque à l'ordre de "L'AURILLACOISE".